

CONVENTION PARTENARIALE

Entre :

La Mairie de Rouen, sise 2 Place du Général De Gaulle 76000 Rouen, représentée par Monsieur Nicolas MEYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen,

Et :

La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Seine-Maritime / Eure, sise 119, rue du Champ des Oiseaux à Rouen, représentée par Monsieur Laurent PINLOCHE, Directeur Territorial, ci-après désignée DTPJJ76/27,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Cette convention a pour objet d'organiser les relations partenariales entre la Mairie de ROUEN, la cellule animation/conseil/Evènementiel de la Direction de la vie sportive et la DTPJJ76/27, afin de mettre en place, un projet d'insertion par le sport pour les jeunes sous-main de justice pris en charge par les services et établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la DTPJJ 76/27.

L'objectif de ce partenariat vise à mettre les jeunes sous-main de justice en situation d'activités participatives leur permettant de se rendre utiles, sous le contrôle des animateurs professionnels, en encadrant des enfants pendant des stages sportifs, en aidant à la préparation d'évènements sportifs, en participant à la rénovation d'équipements sportifs en contrepartie desquels les jeunes pourraient bénéficier d'actions sportives ou d'invitations à des évènements organisés par la Mairie de Rouen.

La mise en situation des jeunes pourra se faire dans le cadre d'un parcours de découverte professionnelle ponctuelle ou bien plus spécifique de mise en œuvre du dispositif SESAME.

La Direction de la Vie Sportive accepte que la mise en situation d'activités participatives des jeunes rentre dans le cadre d'une mesure de réparation ou d'un travail d'intérêt général.

La participation des mineurs aux actions proposées par la Direction de la Vie Sportive fera l'objet d'une convention de stage nominative entre la Direction de la Vie Sportive et la structure PJJ prenant en charge le mineur.

Ce partenariat se déroulera suivant le calendrier des évènements sportifs proposés par la mairie de Rouen, pour l'année 2024-2025.

D'autre part, la Direction de la Vie Sportive pourra ponctuellement mettre à disposition, sur demande de la DTPJJ 76/27, des locaux à usage sportif (gymnase...) pour l'organisation de journées sportives interservices PJJ.

Article 2 : La Mairie de Rouen s'engage :

☞ A assurer l'encadrement et l'accompagnement pédagogique des jeunes lors des missions qui leur sont confiées.

- ☞ A fournir et transporter le matériel technique nécessaire en correspondance avec le public mineur.
- ☞ A assurer la sécurité et l'intégrité physique des participants pendant la pratique de l'activité et dans le cadre normal de celle-ci.
- ☞ A arrêter la mission et à supprimer les séances suivantes en cas de non respect des consignes données par l'encadrant.
- ☞ A mettre à disposition un local approprié pour les repas du midi si l'action est prévue pour la journée entière.
- ☞ A mettre en place un système de suivi et d'évaluation régulier avec les éducateurs référents de la PJJ.

Une gratification pour le travail effectué par les jeunes peut être envisagée sous forme d'actions sportives ou d'invitations à certains spectacles.

Article 3 : La DTPJJ 76/27 s'engage :

- ☞ A vérifier que chaque participant dispose d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité et qu'il bénéficie de l'accord de son représentant légal.
- ☞ *A fournir une convention de stage nominative qui sera signée entre la structure PJJ concernée (STEMO, UEHC, UEAJ) et la Direction de la Vie Sportive et/ou la Direction de l'ASPTT Rouen Omnisports.*
- ☞ A se tenir disponible pour toute présentation des missions de la PJJ.
- ☞ A assurer le transport des adolescents avant et après les séances.
- ☞ A assurer l'encadrement par des personnels compétents des jeunes participants à l'activité en fonction des besoins exprimés par la mairie de Rouen
- ☞ A indemniser la mairie de Rouen des dégradations faites au matériel au-delà de l'usure normale liée à la pratique, après constatations de la dégradation et sur présentation de la facture correspondante.

Cette indemnisation se fera après constitution du dossier adéquat.

Article 4 : La DTPJJ 76/27, service de l'Etat qui est son propre assureur, est responsable des agissements des participants qui lui sont confiés et qui sont couverts pour les accidents du travail et par la responsabilité civile de leurs représentants légaux.

La Mairie de Rouen s'engage de leur côté à contracter les assurances nécessaires à la mise en place de cette activité.

Article 5 : Madame Justine PETIT, conseillère technique, assurera le suivi de cette convention pour la DTPJJ.

Les interlocuteurs de la responsable de la cellule animation/conseil/événementiel de la Mairie de Rouen seront:

- Messieurs OSSENI et DESHAYES pour l'UEHC de Rouen
- Madame CHANAL pour le STEM de Rouen
- Monsieur JACQUELINE et Madame ANGONIN pour l'UEAJ de Rouen.

Article 6 : Cette convention fera l'objet d'un bilan annuel qui décidera de la reconduction de cette action. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé et faire l'objet d'avenants autant que nécessaire.

Article 7 : En cas de litige sur l'application de la présente convention et ses éventuels avenants, les signataires s'efforceront de régler leur différend à l'amiable et conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif de Rouen et ce, après épuisement des voies amiables.

Pour la DTPJJ,

Pour la Mairie de ROUEN,

Le Directeur Territorial
Seine Maritime/Eure
M. LUNION

Le Maire de Rouen
N. MEYER-ROSSIGNOL

Annexe : Liste des manifestations sportives annuelles

	Descriptif	Lieu	Dates	Missions proposées
La French Cup	Compétition internationale de patinage synchronisé	Centre sportif Guy Boissière (patinoires)	1 ^{er} weekend de février	Accueil du public Sécurité dans les gradins

Perche Elite Tour	Compétition international de perche	Kindarena	Dernier samedi de février	Accueil du public Sécurité dans les gradins
Le Sport Donne des « Elles »	Animations autour de la pratique sportive féminine	Complexe St Exupéry, Gymnase Braque, Complexe Mandela, Centre Guy Boissière, Piscines, Kindarena	2 ^{ème} ou 3 ^{ème} weekend de mars	Bénévolat à l'accueil ou la sécurité Bénévolat à l'animation auprès des enfants de moins de 10 ans
Passage de la Flamme Olympique	Animation autour du parcours de la Flamme Olympique	Rues de Rouen	Vendredi 5 juillet 2024	Accueil du public Sécurité sur le parcours
Rouen sur mer	Site dédié à la détente et à l'animation sportive sur une plage artificiel	Quais rive gauche Esplanade des Mariniers	4 semaines entre juillet et août	Bénévolat à l'animation auprès des enfants de moins de 10 ans Bénévolat à la sécurité
Passage de la Flamme Paralympique	Animation autour du parcours de la Flamme Paralympique	Rues de Rouen	Dimanche 25 août 2024	Accueil du public Sécurité sur le parcours
Marathon 10 km de Rouen Rouen bouge avec toi	Courses et animations autour de la course à pied	Territoire de la métropole rouennaise	3 ^{ème} weekend septembre En 2023 : 23 et 24 septembre 2023	Bénévolat à l'animation auprès des enfants de moins de 10 ans Bénévolat à l'accueil ou à la sécurité
Rouen'ing	Parcours gratuit, de 5km. Il est ouvert à tous, gratuits, sans risque et faciles d'accès.	Quai rive gauche (RDV pont G ; Le Conquérant près du le 106)	Deux samedis par mois à 10h	Bénévole à la mise en place des parcours, rangement du matériel, orientation des coureurs,...
Piscines	Ouverture des piscines + structures gonflables aquatiques	Piscines	Juillet	Accueil du public Aménagement de la piscine
Piscines à 1 euro	Ouverture des piscines à tarif préférentiel	Piscines	Août	Accueil du public Aménagement de la piscine
Halloween à la piscine	Animations aquatiques en lien avec les vacances d'automne	Piscines	31 octobre ou 1 ^{er} novembre	Accueil du public Aménagement de la piscine

Noël à la piscine	Animations aquatiques en lien avec les vacances de fin d'année	Piscines	Décembre	Accueil du public Aménagement de la piscine
Ciné piscine	Animations aquatiques en lien avec diffusion de films	Piscines	Janvier	Accueil du public Aménagement de la piscine
Rouen givrée	Animations auprès des écoles à la patinoire	Patinoire Esther Ballister	Vendredis après-midis de décembre	Accueil du public Aide au chaussage des patins